

ENVIRONNEMENT

« Ce qu'il faudrait, c'est anticiper »



Dépitée, Éliane observe ses framboisiers. Avec la chaleur, ils ont séché. Leur croissance ne va sans doute pas repartir puisqu'avec les restrictions d'eau, elle ne peut plus les arroser qu'avant 8 h du matin et après 20h. (Photos NR, Anaïs Fitou)

Jeanne-Esther Eichenlaub

Cuves de récupération d'eau, forages, changement de cultures... À Pernay, commune classée en zone rouge pour les restrictions d'eau, tout le monde cherche des solutions pour affronter la sécheresse.

Sous le pont menant à l'église serpente la Bresme. [Les températures très élevées du mois de juin](#) ont fait dangereusement baisser son lit. « C'est déjà une petite rivière mais là, son débit est très faible », se désole Philippe Wozny, premier adjoint de Pernay. « Actuellement, on n'a plus le droit de rien faire », ajoute-t-il.

« Ce n'est pas cette année qu'on va obtenir une troisième fleur »

Depuis le 28 juin, et jusqu'à nouvel ordre, [la commune classée en débit de crise \(DCR\)](#), le niveau le plus important dans la réduction des usages liés à l'eau, n'a plus le droit d'arroser ses massifs floraux.

Dans les bacs qui bordent les fenêtres, les fleurs baissent la tête, les feuilles perdent leur couleur. Tout se dessèche. « Ce qu'il faudrait maintenant, c'est anticiper et prévoir d'autres plantations », réfléchit-il à voix haute. Parmi les pistes étudiées par l'équipe municipale: échanger les plantes annuelles pour des vivaces (comme la sauge), augmenter la proportion d'espèces supportant bien la chaleur (tel le romarin) et investir dans une nouvelle cuve de récupération d'eau de pluie.

Actuellement, la commune en possède deux de 12.500 litres. D'habitude, les deux cuves leur permettent d'arroser de mi-mai jusqu'à fin août. Mais elles sont déjà vides, ce 1^{er} juillet. « *Ce n'est pas cette année qu'on va obtenir une troisième fleur, c'est sûr* », ironise l' élu.

Comme dans les 36 autres communes d'Indre-et-Loire placées en zone rouge par la préfecture, à Pernay, arroser ses fleurs est complètement interdit, aussi bien pour la mairie que pour les particuliers. Pour le potager, les horaires d'arrosage sont réduits à peau de chagrin: avant 8h le matin, après 20h le soir. Il est également interdit de laver sa voiture chez soi.

Des puits et des forages

Ces restrictions sont bien respectées concernant le potager, mais c'est plus flou pour les fleurs. Beaucoup ont un puits et pensent qu'ils sont dans leur bon droit en l'utilisant, puisqu'ils ne se servent pas de l'eau courante.

Volets baissés, Éliane respecte à la lettre les horaires au détriment de ses framboisiers. Ils ont souffert, les feuilles brunes craquent sous les doigts, les fruits sont rares. « *Nos petits-enfants vont être déçus. D'habitude, ils courent au framboisier avant même d'entrer dans la maison* », raconte-t-elle. Mais ses blettes, cornichons, tomates, aubergines se portent plutôt bien: « *Je mets de la paille, ça évite l'évaporation.* »

Les agriculteurs craignent aussi ces restrictions mais bénéficient pour le moment de dérogations pour irriguer leurs champs. [S'ils s'adaptent à la chaleur](#) en arrosant la nuit, ils ne peuvent pas s'en passer totalement la journée. Quand le maïs n'est pas arrosé, « *on peut passer de 7 à 8 t de matière sèche à l'hectare au lieu de 14-15* », soupire l'un d'eux.

Dans son exploitation, il utilise le forage, il n'a pas d'autre choix: « *Le temps est sec de plus en plus tôt et les gros coups de chaleur arrivent de bonne heure. Cette année, à Pernay, on n'a eu que des orages secs. Il est tombé 1 mm. Pour faire un tour d'arroseur, il en faut vingt.* » Si le maïs est aquavore, le sorgho qu'il plante l'est beaucoup moins. Chacun s'adapte.

Jeanne-Esther Eichenlaub